COMMANDITES ET SALON DES EXPOSANTS

Association québécoise du loisir municipal

LA VOIX UNIFIÉE DU LOISIR MUNICIPAL

16e CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL

SUIVRE LE RYTHME : LE LOISIR MUNICIPAL EN ÉVOLUTION

7 au 9 / OCTOBRE / 2015
GATINEAU

COLLOQUE ANNUEL DU REGROUPEMENT DES URLS

Regroupement des unités régionales loisir et sport DU QUÉBEC

Ville de Gatineau

Éducation, Loisir et Sport Québec

Tessier RÉCRÉO•PARC Les professionnels des espaces récréatifs

ACCEO SOLUTIONS

imagineo

PG Solutions

LS+ SPORT-PLUS

COMMANDITES ET SALON DES EXPOSANTS

16e CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL

SUIVRE LE RYTHME : LE LOISIR MUNICIPAL EN ÉVOLUTION

7 au 9 / OCTOBRE / 2015
GATINEAU

Les changements nombreux qui affectent la société ont des répercussions importantes sur le travail du professionnel en loisir. Augmentation de la pratique libre, nouvelles disciplines, vieillissement de la population, présence des communautés culturelles, nouveaux visages du bénévolat, temps de loisir comprimé ou éclaté, appauvrissement de la classe moyenne, nouveaux types de familles... autant de défis qui exigent une adaptation, voire une rupture avec les pratiques traditionnelles dans les services de loisir.

Comment « suivre le rythme » alors? Le loisir municipal n'a pas le choix : il doit évoluer pour composer avec tous ces changements. Et d'autant plus que les travailleurs en loisir sont le plus souvent en contact direct avec les gens. Ils les voient de près, ces changements. Quelles compétences doivent-ils cultiver pour y faire face, pour proposer des réponses adéquates aux besoins de plus en plus variés qu'ils perçoivent?

Pour « suivre le rythme », la 16e Conférence annuelle du loisir municipal (CALM), qui aura lieu à Gatineau du 7 au 9 octobre 2015, invite les professionnels en loisir à se pencher sur plusieurs questions qui les concernent de près : interrogations sur les pratiques actuelles, outils d'aide à la prise de décision, influence des technologies sur les comportements des citoyens, adaptation de l'offre de service et innovation, participation citoyenne, partenariat, nouvelles approches de gouvernance, stratégies en période de compressions budgétaires, etc.

CALM 2015
– THÈME –
SUIVRE LE RYTHME : LE LOISIR MUNICIPAL EN ÉVOLUTION

Pour faire face aux changements, de multiples expériences ont été réalisées dans les municipalités au cours des dernières années. La CALM 2015 sera l'occasion de partager ces expériences, de façon formelle par les présentations professionnelles prévues au programme, de façon informelle par les rencontres et discussions que favorise l'organisation de cette conférence.

Le loisir municipal a beaucoup changé au cours des 50 dernières années. Et si on peut observer une constante dans cette évolution, c'est la capacité d'adaptation des professionnels en loisir, leur faculté de se mettre au diapason des tendances et leur engagement à toujours mieux répondre aux besoins des citoyens.

Ces derniers sont exigeants. Ils manifestent de plus en plus précisément et rapidement leurs besoins ou leurs réactions à des projets, des programmes ou des décisions. Le contexte politique et économique s'est également modifié : l'heure est au « faire plus avec moins ». Besoins accrus, ressources plus limitées, cela fait aussi partie de l'équation sur la courbe de l'évolution.

La 16e CALM aura ainsi lieu dans un contexte général de mutation et de remises en question. Le changement est constant et c'est sans doute la seule certitude que les professionnels en loisir peuvent avoir. Raison de plus pour se serrer les coudes, et pour réfléchir aux meilleurs moyens d'évoluer, de « suivre le rythme »!

16e CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL

SUIVRE LE RYTHME : LE LOISIR MUNICIPAL EN ÉVOLUTION

7 au 9 / OCTOBRE / 2015
GATINEAU

ACTIVITÉS D'ANIMATION DU SALON

- Activité de bienvenue le mercredi 7 octobre de 16 h 30 à 19 h 30. Les congressistes sont invités à un cocktail au Salon pour se rassembler et fraterniser avec les exposants.
- Une soirée libre est prévue : les exposants pourront ainsi se joindre aux différents groupes pour le souper en ville.
- Deux soirées animées sont offertes par les commanditaires majeurs les mardi et mercredi soirs pour favoriser les échanges.
- Une période de 2 h 30 (11 h 30 à 13 h 15 le jeudi 9 octobre) sera réservée exclusivement à la visite du Salon des exposants (il n'y aura aucune autre activité au même moment).
- La pause café du jeudi matin 9 octobre de 9 h 45 à 10 h 15 et les desserts du dîner du jeudi seront servis au salon des exposants.

SERVICES ET AVANTAGES OFFERTS

- Emplacement de 10' x 8' avec cloisons en rideaux (côté 3' et arrière 8'), table drapée et deux chaises, incluant alimentation électrique et internet sans fil.
- Accès à l'ensemble des activités de la Conférence annuelle (conférences, plénières, ateliers, cocktail du mercredi, déjeuner, dîner, pause café et banquet du jeudi) avec possibilité d'achat de billets supplémentaires.
- Possibilité d'achat d'autres services et commodités afférents.
- Cartons d'invitation à remettre aux clients non inscrits à la Conférence pour leur permettre de visiter le Salon le jeudi 8 octobre.

LIEU

HÔTEL HILTON LAC-LEAMY
3, boulevard du Casino
Gatineau (Québec)
J8Y 6X4

HORAIRE

HEURES D'OUVERTURE DU SALON DES EXPOSANTS

Mercredi 7 octobre
15 h 00 à 19 h30
(ouvert aux congressistes)

Jeudi 8 octobre
9 h 30 à 13 h 15
(ouvert aux congressistes et au grand public)

MONTAGE

Mercredi 7 octobre
8 h 30 à 15 h 00

DÉMONTAGE

Jeudi 8 octobre
13 h 15 à 15 h 00

16e CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL

SUIVRE LE RYTHME : LE LOISIR MUNICIPAL EN ÉVOLUTION

7 au 9 / OCTOBRE / 2015
GATINEAU

CATÉGORIE 1

PRÉSENTATEUR OFFICIEL

ATTRIBUÉ AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Inclut les avantages suivants :

- logo sur la cocarde d'identification;
- logo sur la page couverture du programme préliminaire et du programme final (versions papier et électronique);
- logo sur la page du site internet de l'AQLM annonçant la Conférence (CALM);
- logo sur le message électronique de bienvenue à la CALM (en alternance avec les autres commanditaires dans la salle de plénière et les ateliers);
- logo dans l'application mobile de l'AQLM
- présentation (moment à préciser) lors de la Conférence;
- insertion d'un message du présentateur dans le programme final de la Conférence;
- réservation d'un atelier exclusif (90 minutes) selon les règles établies de présentation des partenaires;
- mention du présentateur dans un atelier de chacun des cinq blocs (à l'accueil des délégués, distribution de matériel promo, affichage à l'extérieur et à l'intérieur des salles, logo inclus dans la description de l'atelier dans le programme et mention par l'animateur en début de séance);
- un emplacement au Salon des exposants avec avantages inhérents;
- quatre inscriptions complètes à titre de délégués;
- insertion d'un feuillet (maximum 4 pages) ou d'un DVD dans la trousse des délégués fourni par le commanditaire.

16e CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL

SUIVRE LE RYTHME : LE LOISIR MUNICIPAL EN ÉVOLUTION

7 au 9 / OCTOBRE / 2015 GATINEAU

CATÉGORIE 2

COMMANDITAIRE MAJEUR

CINQ FORFAITS DISPONIBLES
INVESTISSEMENT DEMANDÉ
4 200 $

COMPLET POUR 2015

Inclut les avantages suivants :

- mention du commanditaire dans un atelier de chacun des quatre blocs (à l'accueil des délégués, distribution de matériel promo, affichage à l'extérieur et à l'intérieur des salles, logo inclus dans la description de l'atelier dans le programme et mention par l'animateur en début de séance);
- logo sur le message électronique de bienvenue à la CALM diffusé durant tout l'événement sur les écrans des ateliers et de la salle de plénière (en alternance avec les autres commanditaires majeurs et partenaires);
- logo dans le tableau des commanditaires majeurs dans le bas de chacune des pages du programme préliminaire et du programme final;
- logo sur la page du site internet de l'AQLM annonçant la Conférence (CALM);
- logo dans l'application mobile de l'AQLM
- un emplacement au Salon des exposants avec services afférents sans frais supplémentaires (électricité et internet sans fil);
- possibilité de réserver un deuxième emplacement (sans repas) au coût de 650 $;
- choix prioritaire de l'emplacement au Salon des exposants et des chambres à l'hôtel d'accueil (réservé uniquement aux commanditaires majeurs);
- trois inscriptions complètes à titre de délégués incluant repas, ateliers et autres avantages;
- insertion d'un feuillet (maximum 4 pages) ou d'un DVD dans la trousse des délégués (fourni par le commanditaire);
- droit d'utilisation du logo de la CALM 2015;
- copie de la liste des délégués deux semaines avant la Conférence;
- réservation d'une table au banquet du jeudi soir;
- visibilité aux deux soirées animées des commanditaires majeurs les mardi et mercredi.

COMMANDITES ET SALON DES EXPOSANTS

16e CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL

SUIVRE LE RYTHME : LE LOISIR MUNICIPAL EN ÉVOLUTION

7 au 9 / OCTOBRE / 2015
GATINEAU

COÛT

Deux possibilités pour les membres associés de l'AQLM

A

COMMANDITAIRE ASSOCIÉ

1 250 $ + taxes

- Un emplacement au Salon des exposants avec services afférents sans frais supplémentaires (électricité et Internet sans fil)
- Deux inscriptions complètes à titre de délégués incluant repas, banquet, ateliers et autres
- Insertion d'un feuillet (maximum 4 pages) ou d'un DVD de l'entreprise dans la trousse des délégués
- Identification du commanditaire dans la section des commanditaires du programme de la Conférence
- Copie de la liste des délégués deux semaines avant la Conférence

B

COMMANDITAIRE PARTENAIRE

1 050 $ + taxes

- Un emplacement au Salon des exposants avec services afférents sans frais supplémentaires (électricité et internet sans fil)
- Une inscription complète à titre de délégué incluant repas, banquet, ateliers et autres
- Insertion d'un feuillet (maximum 4 pages) ou d'un DVD de l'entreprise dans la trousse des délégués
- Identification du commanditaire dans la section des commanditaires du programme de la Conférence
- Copie de la liste des délégués deux semaines avant la Conférence

16e CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL

SUIVRE LE RYTHME : LE LOISIR MUNICIPAL EN ÉVOLUTION

7 au 9 / OCTOBRE / 2015 GATINEAU

HÉBERGEMENT

Vous devez réserver votre hébergement vous-même à partir du 27 avril 2015 en contactant directement l'hôtel.

Bloc de chambres réservé sous : AQLM (S.V.P. mentionner lors de votre réservation)

Hôtel hôte de la CALM 2015

La priorité est donnée aux réservations de deux ou trois nuitées pour les chambres Classiques au Hilton.

Les tarifs indiqués pour le Hilton sont garantis jusqu'au 31 juillet 2015. Après cette date, l'hôtel continuera d'offrir les tarifs groupes selon la disponibilité des chambres au moment de la réservation par les participants.

HÔTEL HILTON LAC-LEAMY

3, boulevard du Casino, Gatineau (Québec) J8Y 6X4

Sans frais : **1-819-790-6444**
Télécopieur : 1-819-790-6408
Courriel : info@hiltonlacleamy.com
www.casinosduquebec.com/lacleamy/fr/hotel-hilton

TARIFS

Chambres Classiques	175 $*
Chambres Deluxes	189 $*
Chambres Exécutives	249 $*
Suites Junior	309 $*

Frais additionnels pour plus de quatre personnes par chambre.

Autre hôtel disponible

RAMADA PLAZA MANOIR DU CASINO

75, rue d'Edmonton
Gatineau (Québec) J8Y 6W9

Sans-frais : **1-888-323-2189**
www.ramadaplaza-gatineau.com

TARIF

Chambre	140 $*

* Taxes en sus

COMMANDITES ET SALON DES EXPOSANTS

16e CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL

SUIVRE LE RYTHME : LE LOISIR MUNICIPAL EN ÉVOLUTION

7 au 9 / OCTOBRE / 2015
GATINEAU

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 73 emplacements 8' x 10' disponibles au total (réservés exclusivement aux membres associés en règle), aucun autre ne sera ajouté (voir plan).
- Un seul emplacement attribué par membre associé en règle pour donner la chance à un plus grand nombre d'être présents au Salon (à l'exception des commanditaires majeurs).
- Réservation des emplacements selon le principe du premier arrivé premier servi.
- Les membres associés devront s'inscrire en ligne sur le site d'inscription de l'AQLM afin de choisir leur type de commandite et réserver leur emplacement (à compter du lundi 27 avril 2015 dès 9 h 00).
- Lors de l'inscription en ligne, les membres associés pourront choisir et réserver leur emplacement en direct.
- Le paiement pourra se faire par carte de crédit lors de l'inscription en ligne ou par chèque (une facture sera transmise à la suite de l'inscription en ligne).

  N.B. Les réservations d'emplacement non payées au 12 juin 2015 seront automatiquement annulées et rendues disponibles aux membres commerciaux sur la liste d'attente.
- Un courriel de confirmation sera envoyé immédiatement après l'inscription.
- En cas d'annulation, les frais ne seront pas remboursables après le 1er août 2015.

ÉCHÉANCIER

Début des réservations en ligne :
lundi le 27 avril 2015 à 9 h
sur le site Internet de l'AQLM
www.loisirmunicipal.qc.ca

PLAN DU SALON DES EXPOSANTS

Hilton LAC-LEAMY

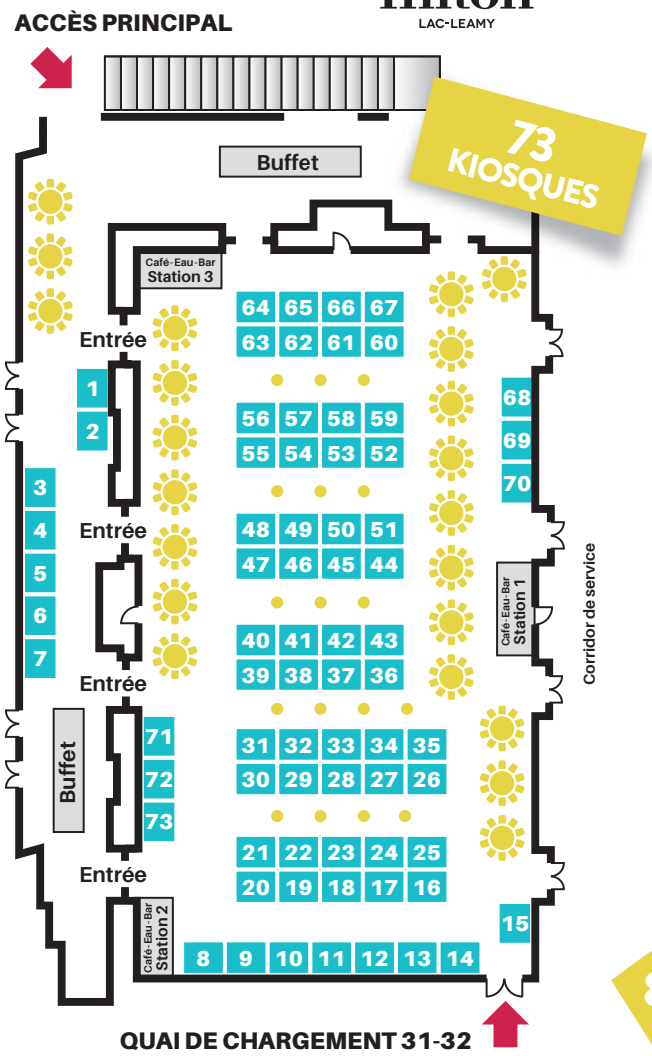

Association québécoise du loisir municipal

LA VOIX UNIFIÉE DU LOISIR MUNICIPAL